Jean de Webyte le Blanc

Prêtre de l'Oratoire

Entré = 1647.

Né à Loghil (Irlande), le 1619

Mort à Nantes (Loire Infre), le 12 mai 1678

Notes bio-bibliographiques.

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. VI, p. 72.

Batterel : t. III, p. 164-165 notice.

Bonardi, p. 491, 856, 857.

Bougerel : t. I, p. 378.

Bicaïs : t. I, p. 502.

Arceriana, p. 1078

Dupin

Le Père Jean de Webyte Le Blanc

M.M. 607, 2e catalogue, N 940 =

Jean de Webyte Le Blanc, d'Irlande, prêtre en 1640, entré à l'Oratoire à Paris en 1647, mort en 1678.

M.M. 610, page 41, N 165 =

~~Le Confrère~~ Jean White, né à Loghil, diocèse de Limerick en Irlande, 28 ans

fils de Jean White et de Catherine Leine

Humanités et 4 ans de théologie

Entré à Paris le jour de St Laurent (10 août) vêtu le jour de S. Bernard (20 août) 1647

Bicaïs = L'Oratoire de France [Copie de la Bibl. Nle, t. I. p. 393. — Mss. d'Aix, t. I. p. 502. —

Jean Whyte ou plutôt Wigtz, surnommé Le Blanc pour lui donner un nom à la françoise, était natif de Loghil, diocèse de Limerik en Irlande ; mais étant venu faire ses études en France, il entra dans l'Oratoire le 20 août 1647. ayant fait 4 ans de théologie à l'université de Paris. Au sortir de l'Institution, il fut envoyé à Marines pour répéter la philosophie à quelques jeunes sujets de l'Oratoire en leur expliquant le cours imprimé de Réez. Il l'enseigna ensuite à Juilly et en fit 5 cours de suite dans divers collèges suivant le goût et la méthode de son pays. Après quoi, il fut destiné à aller professer la théologie à Nantes, où il passa le reste de sa vie. Il l'avait déjà enseignée douze ans de suite en 1670 ; et par la réputation qu'il s'était faite d'un homme consommé dans cette science, il mérita de se voir longtemps consulté de toute la province de Bretagne sur diverses questions de morale, comme l'oracle du pays et un des docteurs les plus renommés de l'Université de Nantes. Il mourut en cette ville le 12 mai 1678 âgé de près de 60 ans. Il y en avait déjà 8 qu'il avait fait part au public de l'ouvrage suivant :

Theoremata ex universitâ Theologiâ, partim notis historicis, partim sacramentorum praxi illustrata, quibus additur dissertatio ultima et clarissima de matrimonio ex jure canonico ; omnia candide concionnata a R.P. de Whyte Le Blanc, presbitero Oratorii, Sacrae theologiae professore ac doctore.

Nannetis, typis Sebastiani Dorion, 1670, in 8 de près de 500 pp.

On trouve dans cet ouvrage un cours de thèses sur les diverses questions qu'on traite en théologie. Après quoi vient un traité sur les sacrements, tant en général qu'en particulier, lequel traité tient plus des 3/4 du livre. L'auteur passe légèrement sur les 6 premiers pour s'étendre davantage sur le mariage. Ce sont ses cahiers imprimés auxquels il a ajouté qqs questions de pratique qui lui avaient été proposées. Il ne croit pas qu'on doive regarder comme nuls les mariages contractés sans le consentement des parents ; il est persuadé que nos lois ne font que les annuler quant aux effets civils.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire, t. VI, p. 72. (Bibl. Nle fonds fr. 25.686)

Hibernois, Jean Whyte ou plutôt Jean Witgtz, dit Le Blanc pour franciser son nom,

était fils de Maurice Wigtz et de Catherine Leyne. Il naquit à Loghil, diocèse de Limerik en Irlande. Il entra dans l'Oratoire le 20 août 1647, âgé de 28 ans, ayant étudié en France 4 ans en théologie. Il a professé la philosophie et la théologie pendant 30 ans, selon le goût de ses compatriotes.

Au sortir de l'institution, on l'envoya à Marines répéter la philosophie à quelques confrères sur le cours imprimé de Réez. Il l'enseigna à Juilly en 1649. Il en fit 5 cours de suite dans différents collèges. On le destina ensuite à la théologie de Nantes où il se fixa le reste de ses jours. En 1670, il l'avait déjà enseignée 12 ans de suite.

On le consultait de tous côtés sur diverses questions de morale et il était regardé comme l'oracle de l'Université de Nantes.

Il mourut dans cette ville le 12 mai 1678, âgé de 60 ans.

Il avait donné quelques années auparavant :

- Theoremata ex universâ theologiâ ... candide concinnata à R. P. Joanne de Wheyte le Blanc, presb. Orat. D.J., theologiae doctore ac professore. Nannetis, Sebast. Dorion, 1670 in 8 de près de 500 pages.

- Après un cours de thèses sur diverses questions de théologie, il employa plus des 3/4 de l'ouvrage à parler des sacrements. Il s'étend davantage sur le mariage. C'était ses cahiers auxquels il n'a fait qu'ajouter qqs questions de pratique qu'on lui avait proposées. Il ne croit pas qu'on doive regarder comme nuls les mariages clandestins ou contractés sans le consentement des parents et il est persuadé que nos lois ne font que les annuler quant aux effets civils.

Dans ses thèses sur la grâce, il admet la prémotion physique à l'égard des actes surnaturels. Il reconnait en même temps la nécessité d'une grâce suffisante qu'il accorde aux infidèles et aux endurcis et il paraît qu'il accorde à tout le monde la grâce suffisante pour prier.

(Extrait du P. Batterel.)

Jean Whitte, fils de Maurice et de Catherine Luine, natif de Loghil Diocèse de Emmerick en Irlande, âgé de 28 ans, reçu le 20 août 1647. Il avait étudié 4 ans en théologie.

Arceriana, p. 1078 =

Théorème de la théologie avec une dissertation sur le mariage en latin, Nantes 1670

123

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 1,p 578
Ms. de Montpellier

N° de la notice : 123

Jean de Vehytte dit le Blanc

Jean de Vehytte, dit le Blanc, fils de Maurice de ~~Veh~~ Whitte et de Catherine Lovie, natif de Loghil au diocèse d'Epnie en Irlande, reçu à l'Oratoire le 20 août 1647. Il demeura longtemps à Nantes où il mourut en 1678. Il était docteur et professeur de théologie dans cette université où on le consultait de toute la province pour la morale.

Ouvrages:

I Théorèmes de toute la théologie avec une dissertation sur le mariage en latin
Nantes 1670 in 8°

Batterel III 164-166

XIV. — Le Père Jean de Wehyte-Le-Blanc.

Entré en 1647, mort en 1678.

Jean de Whyte, ou plutôt Jean Wigtz, surnommé Le Blanc pour lui donner un nom à la française, était hibernais, fils de Maurice et de Catherine Leyne, natif de Loghil, diocèse de Limerik en Irlande, et fut reçu dans l'Oratoire à l'Institution de Paris le 20 août 1647, âgé de 28 ans, ayant fait quatre ans de théologie dans les écoles de France (1).

Il employa les trente années qu'il vécut encore parmi nous à professer la philosophie et la théologie dans nos écoles selon le train et le goût des hommes de sa nation.

Au sortir de l'Institution, il fut envoyé à Marines pour répéter la philosophie à quelques-uns de nos confrères en leur expliquant le cours imprimé de Réez (2). Il enseigna ensuite à Juilly en 1649 (3), et en fit cinq cours de suite en divers collèges (4), après quoi, destiné à la théologie de Nantes, il s'y fixa pour le reste de ses jours. Il l'y avait déjà enseignée douze ans de suite en 1670, et par la réputation qu'il s'était faite d'un homme consommé dans cette science, il mérita de se voir longtemps consulté de toute la province, sur diverses questions de morale, comme l'oracle du pays et un des docteurs les plus renommés de l'Université de Nantes.

Il y mourut le 12 mai 1678, âgé de près de 60 ans (5).

Il avait fait imprimer, quelques années auparavant, l'ouvrage suivant :

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*
(2) *Registre du Conseil,* 10 juin 1648.
(3) *Ibid,* 8 octobre 1648.
(4) Du Breuil, *Visite de Nantes* en 1670.
(5) *Nécrologe.*

Theoremata ex universâ theologia, partim notis historicis, paribm sacramentorum praxi illustrata; quibus additur dissertatio utilissima et ilerissima de matrimonio ex jurè canonico. Omnia candide concinnata a R. P. Joanne de Wheyte-Le-Blanc, presby. Orat. J.-C., S. theol. doctore, ac professore. Nannetis, typis Sebastiani Dorion, 1670, in-8° de près de 500 pages.

On y trouve d'abord un cours de thèses sur les diverses questions que l'on traite en théologie. Après quoi vient un traité sur les sacrements tant en général qu'en particulier, qui tient plus des trois quarts du livre. Il passe légèrement sur les six premiers pour s'étendre davantage sur le mariage. Ce sontses cahiers imprimés auxquels il a ajouté quelques questions de pratique qui lui avaient été proposés. Il ne croit pas qu'on doive regarder comme nuls les mariages contractés sans le consentement des parents et est persuadéque nos lois ne font que les annuler quant aux effets civils (1).

Dans ses thèses sur la grâce il tient pour la prémotion physique à l'égard des actes surnaturels, reconnaît en même temps la nécessité d'une grâce suffisante qu'il accorde aux infidèles etaux endurcis, et s'explique ainsi sur l'accord de la grâce efficace avec notre libre arbitre. « *Gratia illa non talis est naturæ ut vel bene agendi necessitatem ullam, cum adest, ferat, vel peccandi ullam necessitatem inferat, cum non adest ? nempe quia liberam voluntatem relinquit, cum prœsens est; negligentiam arguit, cum est absens : ut et voluntas possit non operari, cum eam habet ; et impetrare possit, cum non habet.* » Par où il paraît qu'il accorde à tout le monde la grâce suffisante pour prier.

(1) *De Matrimonis*, p. 99.

No 6206 1864

Jonas Catius

Bonn den 26 Mai

N 27/28